



CARNETS

du Rayol - Canadel - Pramousquier

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

#ÉTÉ 2026

Focus @retours sur les temps forts
Plages / Activités estivales
Prévention
Cadre de vie
Jeunesse
Associations
Solidarité
Agenda



Retrouvez-nous sur le site **rayol-canadel.fr** sur Facebook @mairiedurayolcanadel et Instagram @rayolcanadel.official

Directeur de la publication : Nathalie Giraud
Rédaction et mise en page : Service Communication / Fabrice Flamand
Crédits photos : Service Communication / Freepix / Adobe Stock
Impression : Exaprint
Tirage : 1800 exemplaires
 Dépôt légal en cours
 Le journal municipal est consultable sur le site internet de la commune
 "Carnets du Rayol - Canadel - Pramouquier" est édité par le service communication de la Mairie du Rayol-Canadel sur Mer
 Place Guidicelli, RD 559 83820 Le Rayol-Canadel
 Tél : 04 94 15 61 00
 communication.mairie@rayol-canadel.fr

SOMMAIRE

P.4 & 7 RETOUR SUR LES TEMPS FORTS

P.8 À 14 PLAGES & ACTIVITÉS ESTIVALES

ZMEL : des zones étendues
 Service pontonnier
 Qualité des eaux de baignade
 Surveillance des plages
 Retour de l'aquagym
 Plages propres

P.15 À 18 ENVIRONNEMENT

Ici commence la mer
 La Voie Verte : partage
 Plages sans poubelles
 Fermetures des plages
 Collecte des bouchons
 Compostage individuel

P.19 À 21 PRÉVENTION

Des panneaux Tsunami
 La réserve communale
 Espèces Exotiques Envahissantes

P.22 À 27 CADRE DE VIE

Élections Municipales 2026
 Espaces dans tabac
 Travaux en cours
 Aménagements de voiries

Urbanisme : Loi Huwart
 Prolongation des délais de validité des autorisations

P.28 & 29 JEUNESSE

Carnaval à l'école Lou Calen
 Garderie périscolaire renforcée
 Un été animé au centre de loisirs

P.30 À 32 ASSOCIATIONS

Club Rencontres et Amitiés
 L'Atelier de Peinture
 ADORA : 35 ans d'engagement
 Rayol-Europe - Strande

P.33 SOLIDARITÉ

CCAS, un acteur de proximité
 Opération Tranquillité Vacances

P.34 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

P.35 ÉTAT CIVIL

P.36 À 37 COUPS DE COEUR DES RÉSEAUX

P.38 & 39 AGENDA





ÉDITO



Nathalie GIRAUD

À nos habitants comme à nos visiteurs, fidèles ou de passage, nous souhaitons la bienvenue dans notre commune

Chères Rayolaises, chers Rayolais, chers amis,

Les récentes élections municipales ont marqué une étape importante pour notre commune. Je tiens, avant toute chose, à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée. Cette confiance nous honore et nous engage. Elle ouvre surtout un nouveau chapitre pour le Rayol-Canadel sur Mer, porté par une équipe municipale renouvelée, motivée et profondément attachée à l'intérêt général.

Ce nouveau mandat est également l'occasion de faire évoluer notre manière de communiquer avec vous. C'est dans cet esprit que votre gazette devient aujourd'hui "CARNETS du Rayol - Canadel - Pramoussquier". Un nom qui se veut plus proche, plus vivant, plus à l'écoute — à l'image de notre volonté de renforcer le lien entre la municipalité et chacun d'entre vous.

Dans cette même volonté de dialogue, un questionnaire est joint à ce numéro. Il a pour objectif de recueillir vos avis, vos attentes et vos idées sur différents sujets qui concernent la vie de notre commune. Parce que les meilleurs projets sont ceux qui se construisent ensemble, votre participation nous permettra d'être encore plus à l'écoute de vos besoins et d'associer davantage la population aux réflexions et aux projets de demain.

À l'aube de la saison estivale, je souhaite adresser à toutes et à tous mes vœux d'un très bel été. À nos habitants comme à nos visiteurs, fidèles ou de passage, nous souhaitons la bienvenue dans notre commune. Une fois encore, la saison s'annonce riche, animée par le dynamisme remarquable de nos associations, que je tiens à saluer chaleureusement. Leur engagement contribue à faire du Rayol-Canadel sur Mer un lieu de vie et de partage unique.

À partir de cette année, le 14 juillet, de nouveaux « vœux d'été » seront également organisés au Domaine du Rayol. Ce rendez-vous sera l'occasion de réunir l'équipe municipale, les habitants et les estivants dans un moment convivial d'échange et de partage. Nous aurons le plaisir de vous en dire davantage très prochainement.

Cet été, plus que jamais, nous devons rester attentifs à la préservation de notre environnement. Notre territoire est un écrin fragile, entre mer et nature, dont nous sommes collectivement responsables. Respect des espaces naturels, gestion des ressources, comportements responsables : chacun a un rôle à jouer pour préserver ce patrimoine exceptionnel.

Nos plages, si précieuses, continueront d'être au cœur de cette vigilance. La ZMEL (Zone de Mouillage et d'Équipements Légers), participe pleinement à cet équilibre en permettant de concilier l'accueil des plaisanciers et la protection des fonds marins. C'est un dispositif essentiel pour garantir la qualité de nos eaux et la beauté de notre littoral.

Je vous souhaite à toutes et à tous un été 2026 serein, chaleureux et respectueux de notre environnement.

Bien fidèlement,
Nathalie GIRAUD - Maire du Rayol-Canadel sur Mer

RETOUR SUR LES TEMPS FORTS

18 DÉCEMBRE :
Spectacle des enfants de l'école Lou Calen
à la salle des fêtes - Organisé par le Comité des Fêtes



1^{er} JANVIER :
Traditionnel Bain de l'an
sur la plage du Canadel
Organisé par le COF



10 JANVIER : Cérémonie des vœux à la population
avec la participation de la chorale Gospel Var dirigée
par la cheffe de chœur Suzanne WOGNIN



18 JANVIER :
Pièce de théâtre
« La savetière prodigieuse »
interprétée par la
Compagnie des
Tragos au profit
des Restos du
Cœur - Organi-
sée par le COF



11 FÉVRIER : Poursuite de l'installation des clous
« Ici commence la mer »



12 FÉVRIER :
Remise en état des pupitres
d'information
Pilotée par la Draye du Patec



8 MARS : Ciné-Club
Projection du film « Ouistreham »
dans la salle des fêtes
Organisé par le COF



15 MARS : Elections
municipales – Bureau de
vote dans la salle des fêtes



29 MARS : Marathon du
Golfe de Saint-Tropez



3 AVRIL : Hommage à Pierre Velsch,
dernier commando d'Afrique
« 100 ans dans les étoiles »



RETOUR SUR LES TEMPS FORTS

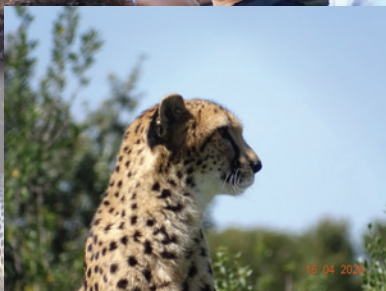
5 & 6 AVRIL :
27^{ème} Fête de l'Olive
Organisée par le COF



14 & 16 AVRIL :
Centre aéré : atelier cuisine et poterie &
découverte du célèbre zoo de la Barben



6 MAI : Des élus et agents de la
commune ont participé à une
formation dédiée au Plan Communal de
Sauvegarde (PCS)



8 MAI : Cérémonie commémorative du 81^{ème}
anniversaire de la capitulation du 8 mai 1945 à la
Nécropole du Canadel





21 MAI : Dans le cadre des Jeudis de l'Histoire - Le Professeur Dominique Charpin, professeur au Collège de France présent pour une conférence consacrée à l'Assyriologie



22 MAI : Madame Monique Barbut, Ministre de la Transition écologique, en visite au Domaine du Rayol autour de la biodiversité et de l'engagement collectif



24 MAI : Rassemblement de voitures de collection - Place du Patec



23 JUIN : Fête de la Saint-Jean au Patec Organisée par le COF



ZMEL : DES ZONES ÉTENDUES POUR UNE MEILLEURE PROTECTION DES FONDS MARINS

Engagée depuis plusieurs années dans une démarche active de préservation de son littoral, la commune franchit une nouvelle étape avec l'agrandissement des Zones de Mouillage et d'Équipements Légers (ZMEL) dans les baies du Rayol et du Canadel.

Ces zones, mises en place dès 2019, ont démontré leur efficacité. Grâce à des dispositifs d'ancrage écologiques et démontables, elles limitent l'impact des mouillages sur les fonds marins tout en améliorant la sécurité des usagers en mer.

Un dispositif renforcé pour protéger les posidonies

Face au succès du dispositif et à une fréquentation estivale croissante, la commune a souhaité aller plus loin. Après six années d'exploitation, le périmètre des ZMEL a été étendu afin de mieux encadrer les pratiques de mouillage, notamment en interdisant le mouillage forain dans la bande des 300 mètres.

L'objectif est de protéger durablement les herbiers de posidonie, véritables poumons de la Méditerranée, particulièrement présents dans les baies du Rayol et du Canadel.

Les résultats sont déjà visibles : les herbiers présents sur notre littoral sont en bonne santé et leur végétation se développe dans de bonnes conditions. Une évolution encourageante pour cet écosystème essentiel à la biodiversité méditerranéenne. Car si les dégradations peuvent être rapides, leur régénération est beaucoup plus lente et fragile.

Des zones adaptées à l'échelle des baies

Les ZMEL couvrent désormais l'ensemble des baies, permettant une gestion plus cohérente et une meilleure lisibilité pour les plaisanciers :

- Baie du Rayol : près de 198 000 m² et 52 amarrages ;
- Baie du Canadel : plus de 217 000 m² et 69 amarrages.

Cette nouvelle organisation garantit un meilleur équilibre entre protection de l'environnement, sécurité maritime et accueil des usagers.

Trois nouveaux mouillages ont également été créés dans la baie du Rayol pour accueillir des bateaux de 10 à 13 mètres, répondant ainsi à l'évolution des usages tout en préservant le site.

L'extension des ZMEL confirme l'engagement de la commune en faveur d'un littoral durable, conciliant attractivité, protection des fonds marins et qualité des paysages qui font l'identité du Rayol-Canadel sur Mer. Depuis leur création, ces équipements représentent un investissement important pour la commune, au service des habitants, des estivants et des plaisanciers, tout en répondant à un objectif majeur : préserver durablement notre patrimoine naturel et la richesse exceptionnelle de notre environnement marin.



De nouvelles activités nautiques à découvrir cet été

Du 1er juillet au 15 septembre, la commune proposera, via des prestataires privés, deux activités nautiques sur ses plages.

À la plage du Rayol, habitants et visiteurs pourront profiter d'une activité kayak / paddle, idéale pour découvrir le littoral autrement. Au Canadel, une activité de plongée sera également proposée pour partir à la rencontre des fonds marins.

Ces nouvelles offres estivales permettront à chacun de profiter pleinement de la mer, dans un cadre exceptionnel et encadré.

Activité kayak / plongée : contactez Youri au **06 15 54 05 26**. Pour la plongée : contactez Sébastien au **06 08 57 68 24**.



ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES :



Exemple d'un bateau qui s'est détaché de son amarre en mai 2026 = 7.000 € de remorquage.

Vérifiez vos assurances !

PLAGES / ACTIVITÉS ESTIVALES

Saison 2026 : le service pontonnier de retour sur les plages



Le service pontonnier sera assuré sur la plage du Rayol du samedi 27 juin au lundi 31 août 2026, afin d'accompagner les plaisanciers tout au long de la saison estivale.

Les horaires d'accueil sont les suivants : de 9h45 à 14h puis de 14h30 à 18h15.

Vous pouvez contacter les pontonniers :

- Plage du Rayol : 07 88 53 04 73
- Plage du Canadel : 07 88 53 05 27

Il est important de noter que la souscription des contrats d'amarrage pour le week-end est possible uniquement jusqu'au samedi à 12h. Passé cet horaire et jusqu'au dimanche soir, aucun amarrage sur bouée ne pourra être effectué.

Cette année, trois bouées sont spécifiquement attribuées aux bateaux de 10 à 13 mètres de longueur sur la plage du Rayol.

Ce service contribue à organiser et sécuriser le mouillage tout en préservant le littoral.



Deux options de réservation aux usagers :

1. Mouillage sur un poste d'amarrage riverain :

- Être domicilié au Rayol-Canadel sur Mer.
- Durée : 6 mois, du 1er avril au 30 septembre.
- Renouvelable chaque année.
- Cette option offre aux usagers la possibilité de réserver un poste d'amarrage pour une durée de 6 mois et renouvelable chaque année.

2. Mouillage passager :

- Durée flexible, au choix de l'utilisateur entre le 1er avril et le 30 septembre.
- Cette option est adaptée à ceux qui n'ont besoin d'un mouillage que pour des périodes spécifiques pendant la saison.

Pour réserver votre place, rendez-vous sur le site :



www.espace-plaisancier.fr/rayolcanadel

ou directement via le QR-Code :



Une qualité des eaux de baignade toujours exemplaire



Cette année encore, les trois plages du Rayol-Canadel sur Mer bénéficient du classement le plus élevé en matière de qualité des eaux de baignade, confirmant l'excellence de notre environnement littoral.

Afin de garantir ce haut niveau de qualité, 10 contrôles sont programmés entre le 1er juin et le 30 septembre. Des analyses complémentaires pourront également être réalisées en cas de pollution signalée ou suspectée.

Les résultats de ces contrôles seront affichés régulièrement sur les panneaux situés à proximité des postes de secours et transmis aux concessionnaires de plage.

Cette vigilance constante permet à chacun de profiter pleinement de la baignade, dans un cadre sain et préservé.

Chaque année depuis 2018, les 3 plages du Rayol-Canadel disposent d'un classement des eaux de baignade au plus haut niveau qualitatif.

Pour connaître en temps réel la qualité de l'eau, des résultats actualisés sont affichés sur les plages, consultables en ligne et via l'application Golfe de Saint-Tropez.

Profitez donc pleinement de notre littoral en toute sérénité !



<https://www.golfe-sainttropez.fr/vivre-ici/espaces-maritimes/gerer-pour-preserver/le-suivide-la-qualite-des-eaux-debaignade/>



Historique des classements

| | 2025 | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 |
|--------------|------|------|------|------|------|
| RAYOL | | | | | |
| CANADEL | | | | | |
| PRAMOUSQUIER | | | | | |

Chaque année depuis 2018, les 3 plages du Rayol-Canadel disposent d'un classement des eaux de baignade au plus haut niveau qualitatif.

★★★ Excellente qualité / Excellent

Classement selon la directive 2006/7/CE en vigueur à partir de la saison 2013

PLAGES / ACTIVITÉS ESTIVALES



Surveillance des plages : votre sécurité tout l'été

Afin de garantir la sécurité des baigneurs, les plages du Rayol et du Canadel bénéficient d'un dispositif de surveillance assuré tout au long de la saison estivale.

Les postes de secours sont ouverts selon les périodes suivantes :

- Du 13 juin au 30 juin : de 10h30 à 18h
- Du 1er juillet au 31 août : de 10h30 à 18h30
- Du 1er septembre au 13 septembre : de 10h30 à 18h

Les équipes de sauveteurs veillent chaque jour à la sécurité de tous et interviennent en cas de besoin. Il est vivement recommandé de se baigner dans les zones surveillées et de respecter les consignes affichées.

En cas de besoin, vous pouvez contacter directement les postes de secours :

- Plage du Rayol : 06 72 66 18 08
- Plage du Canadel : 06 76 80 66 71

Restons vigilants et adoptons les bons réflexes pour profiter pleinement de nos plages en toute sécurité.

À savoir



Basé à La Garde, l'unité du Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS-MED) a pour missions principales le sauvetage maritime, le contrôle de la police de pêche, le contrôle de la navigation et la diffusion des renseignements concernant la pollution maritime.

En cas d'urgence en mer, vous pouvez contacter le CROSS MED **par téléphone au 196** ou **par le canal 16 de la VHF**.



L'aquagym reprend ses quartiers d'été

Bonne nouvelle pour les amateurs d'activités sportives et de bien-être : les cours gratuits d'aquagym font leur retour cet été au Rayol-Canadel sur Mer !



Ouverts à tous, ces rendez-vous conviviaux permettent de se maintenir en forme tout en profitant du cadre exceptionnel de notre littoral. Accessibles sans inscription, ils offrent l'occasion de pratiquer une activité physique douce, idéale pour tous les âges.

Encadrées, ces séances allient tonicité, détente et plaisir, dans une ambiance dynamique et bienveillante.

Que vous soyez habitant ou de passage, venez nombreux profiter de ces moments sportifs et rafraîchissants au cœur de l'été !

En juillet et août :

De 9h à 9h30-9h45

Mardi = Plage du Canadel

Jeudi = Plage du Rayol

Rendez-vous et renseignements au niveau du poste de secours - GRATUIT

Une nouvelle terrasse en bois face à la mer

Une nouvelle terrasse a été aménagée au-dessus des garages de la plage du Rayol, offrant un espace à la fois esthétique et fonctionnel.

Réalisée en bois tropical, cette structure se distingue par sa grande durabilité. Ce matériau naturellement résistant, dense et robuste, est parfaitement adapté aux environnements marins, y compris en contact avec l'eau salée.

Au-delà de ses qualités techniques, cette terrasse offre un point de vue exceptionnel sur la mer et les îles d'Or, invitant à la détente et à la contemplation.



Déjà, cet espace a trouvé sa vocation : des cours de yoga y ont été organisés par l'Association Omnisport du Rayol-Canadel (AORC), permettant de profiter pleinement de ce cadre unique. Ce nouvel aménagement vient enrichir les équipements de la commune tout en valorisant un site remarquable.

Pour les cours de Yoga, contactez Stéphanie au 06 81 80 93 26.

Juillet / Août

Plage du Rayol :

Mardi, jeudi et vendredi à 8h

Plage du Canadel :

Lundi et mercredi à 19h15

PLAGES / ACTIVITÉS ESTIVALES

Plages propres : un geste pour tous



Pour préserver la qualité de notre environnement et le bien-être de chacun, il est rappelé qu'il est strictement interdit de fumer sur les plages.

Cette mesure vise à protéger notre littoral, limiter la pollution liée aux mégots et garantir à tous — familles, enfants et visiteurs — des espaces naturels propres et agréables.

Par ailleurs, l'accès et la présence des chiens, tenus en laisse, sont autorisés sur l'ensemble des plages de la commune du 1er juin au 30 septembre, entre 19h et 8h sous réserve que leurs propriétaires respectent les règles d'hygiène et ramassent les déjections de leurs animaux.

En dehors de ces horaires, les chiens ne sont pas autorisés sur les plages. Les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance accompagnant des personnes en situation de handicap, lorsqu'ils sont identifiés et tenus en laisse, restent les bienvenus.

Également, des distributeurs de sacs biodégradables pour le ramassage des déjections canines seront installés à différents endroits de la commune dès cet été, afin d'encourager les bons gestes et de préserver la propreté de l'espace public.

Merci à chacun de respecter ces règles essentielles pour préserver notre cadre de vie et permettre à tous de profiter pleinement de nos plages.

Plages : Une offre adaptée à chaque site

Comme l'an passé, et après concertation avec les différents acteurs concernés, les périodes d'ouverture et de fermeture des concessions de plage ont été ajustées selon les plages, afin de répondre au mieux aux attentes des résidents comme des vacanciers.

Au Rayol, les établissements « **Le Boukarou Beach** » (04 83 42 98 90) et « **Le Bailli de Suffren** » (04 98 04 47 00) accueillent le public du 15 avril au 15 octobre.



Au Canadel, « **L'Ancre d'Or** » (04 94 05 52 80) est ouvert du 4 avril au 22 septembre et « **Le Tropicana** » (04 94 05 61 50) du 4 avril au 30 septembre.



À Pramouquier, « **Le Mirages à la Plage** » (04 94 06 48 91) est accessible du 9 avril au 8 octobre.



Cette organisation permet d'offrir une présence équilibrée tout au long de la saison, en tenant compte des spécificités de chaque site et de la fréquentation.

Les dates d'ouverture et fermeture peuvent évoluer mais que la durée totale d'ouverture ne peut, dans tous les cas, excéder 6 mois.

Ici commence la mer : un geste simple, un impact réel

Au Rayol-Canadel, la protection de la mer commence bien avant le rivage, directement dans nos rues. Depuis février, de nouveaux « clous » ont été installés avec un message clair : « Ici commence la mer ».

Ce marquage rappelle une réalité souvent méconnue : les déchets jetés au sol, emportés par la pluie, rejoignent les avaloirs puis la mer. Mégots, papiers ou plastiques peuvent ainsi impacter directement la qualité de nos eaux de baignade ainsi que la faune aquatique.

Par cette initiative, la commune poursuit un objectif simple : sensibiliser chacun à l'importance de ses gestes du quotidien. Préserver la mer, c'est aussi protéger la biodiversité marine et maintenir la qualité exceptionnelle de notre littoral.

Habitants comme visiteurs sont invités à adopter les bons réflexes. Utiliser une poubelle ou ramasser un déchet contribue concrètement à la préservation de notre environnement.

Car au Rayol-Canadel sur Mer, chaque geste compte pour garder une mer propre et un cadre de vie durable.



La Voie verte : un plaisir qui se partage

La voie verte qui traverse la commune est une véritable chance. Elle permet de découvrir notre littoral dans un cadre exceptionnel, entre nature, mer et paysages remarquables. Cet espace est ouvert à tous et chacun doit pouvoir en profiter sereinement.



Avec le développement des vélos électriques, les vitesses augmentent et les comportements imprudents se multiplient.

Nous rappelons que les piétons restent prioritaires et que le partage de la voie suppose attention, respect et modération.

Profitons de ce lieu en veillant les uns sur les autres !

ENVIRONNEMENT



Des plages sans poubelles : un geste pour l'environnement

Au Rayol-Canadel, la préservation de notre littoral est une priorité. C'est pourquoi vous ne trouverez aucune poubelle directement sur les plages. Cette démarche a pour objectif de sensibiliser chacun à la protection de notre cadre naturel et à encourager les bons réflexes en matière de gestion des déchets.

Adoptons les bons gestes

Nous invitons tous les visiteurs à ramener leurs déchets et à les déposer dans les points de collecte situés à proximité. Ce simple effort permet de réduire l'impact environnemental, d'éviter que des débris ne s'envolent et de garder nos plages propres et agréables pour tous.

Un littoral plus propre, une nature préservée

En limitant la présence de poubelles sur le sable, nous évitons également les nuisances liées aux déchets mal triés ou renversés par le vent et les animaux. Chaque geste compte pour préserver la beauté de nos plages et la biodiversité qui les entoure.

Fermetures de plages : une mesure de précaution pour votre sécurité

La qualité des eaux de baignade est une priorité pour la commune, afin de garantir la sécurité et le bien-être de tous. Des contrôles réguliers sont réalisés tout au long de la saison pour s'assurer que l'eau reste conforme aux normes sanitaires.

Lors de fortes pluies notamment, les eaux de ruissellement peuvent entraîner vers la mer des polluants issus des zones urbaines. Dans ces situations, la qualité de l'eau peut être temporairement altérée.

Si une analyse révèle un risque pour la santé, des mesures de précaution peuvent être prises, comme la fermeture temporaire des plages. Bien que contraignante, cette décision vise à protéger les baigneurs de tout risque d'infection ou d'irritation.

Ces fermetures restent rares et ponctuelles. La grande majorité du temps, la qualité des eaux est excellente, grâce aux efforts constants menés pour préserver le littoral.

La sécurité de chacun reste la priorité : respecter ces mesures, c'est contribuer à profiter de la mer en toute confiance.



Lutte contre le cancer et collecte des bouchons : UN VILLAGE UNI POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA RECHERCHE

La collecte des bouchons en liège se développe sur l'ensemble du Golfe de Saint-Tropez

Lancée en juin 2025 dans plusieurs déchèteries, l'opération rencontre un véritable succès et s'étend désormais à de nouveaux sites, dont maintenant la déchèterie du Rayol-Canadel sur Mer. Afin de faciliter encore davantage cette collecte, un nouveau point de dépôt sera installé d'ici l'été à proximité du Petit Casino. Plusieurs autres points de collecte sont également à l'étude sur la commune.

Grâce à ce dispositif, **chacun peut déposer facilement ses bouchons en liège, mais aussi**



les bouchons synthétiques similaires. Une initiative simple, accessible à tous, qui permet de donner une seconde vie à ces petits déchets du quotidien.

Les bouchons en liège sont recyclés en matériaux isolants, tandis que les bouchons synthétiques sont transformés en nouveaux objets plastiques. Mais au-delà de l'aspect environnemental, cette collecte porte aussi une dimension solidaire.

Les fonds issus du recyclage sont reversés à l'association France Cancer afin de soutenir la recherche contre la maladie. Un engagement concret qui donne encore plus de sens à ce geste de tri.

Attention toutefois :

Seuls les bouchons de liège et les bouchons synthétiques sont acceptés. Les bouchons plastiques de bouteilles d'eau ou de briques alimentaires ne doivent pas être déposés.

**Un petit geste,
pour un double bénéfice :
préserver l'environnement
et faire avancer la recherche.**



ENVIRONNEMENT

Compostage individuel : un geste simple pour valoriser vos déchets



Le compostage est un processus naturel qui permet de transformer vos déchets de cuisine et de jardin en une matière organique utile : le compost.

Facile à mettre en place, il suffit d'un petit seau dans la cuisine et d'un composteur dans le jardin pour commencer.

Le Golfe de Saint-Tropez et le SITTOMAT proposent régulièrement des distributions gratuites de composteurs individuels. Pour en bénéficier, il vous suffit de remplir un formulaire en ligne puis de vous présenter le jour du retrait avec un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Lors de la remise, les « Ambassadrices du Tri » vous accompagnent avec un guide pratique pour bien démarrer et utiliser efficacement votre composteur.

Le composteur proposé (400 litres) est conçu en matériau recyclé, facile à monter et adapté aux besoins des particuliers disposant d'un jardin. Il permet de recycler une grande partie des biodéchets du quotidien.

Tous les déchets organiques peuvent être compostés : épluchures, restes alimentaires, déchets verts... Le compost obtenu enrichit naturellement le sol, favorise la biodiversité, améliore la rétention d'eau et limite le développement de maladies.

A ce jour, la commune compte déjà 219 composteurs individuels

et 4 points de collecte collectif (Orée de Pramouquier - 59 Corniche de la Louve / Point de regroupement Voie verte - Chemin du Train des Pignes - Club Canadel / Point de regroupement semi-enterrés - Chemin de Canadéla / Point de regroupement le Patec - Avenue Mistral).

Adopter le compostage individuel, c'est réduire ses déchets tout en prenant soin de son jardin et de l'environnement.

1- DÉCHETS ACCEPTÉS :

DÉCHETS DE CUISINE

- Fruits et légumes épluchés (agrumes y compris)
- Coquilles d'œufs
- Légumes cuits
- Pâtes
- Épluchures de fruits et légumes
- Salades
- Coquilles de noix
- Restes de repas

Matières vertes

- Filters et marc de café / sachets de thé

2- DÉCHETS REFUSÉS :

Mes déchets de cuisine : restes de repas d'origine animale*, produits laitiers*, huiles et corps gras de toutes sortes, coquillages

Mes déchets ménagers non alimentaires : litières et excréments, cartons imprimés, tissus, cheveux, poussières d'aspirateur, balayures, produits chimiques, gravats, plâtre, cigrettes, charbon de barbecue, déchets médicaux, cendre et sciure de bois, sacs plastiques (y compris biosourcés / biodégradables).

Tous mes déchets de jardin : végétaux et fleurs fanés... Le site n'étant pas dimensionné pour recevoir ces déchets compostables, pensez à les déposer en déchèterie.

À savoir

Sur commande, la Communauté de communes Golfe de Saint-Tropez organisera également des distributions de sacs de tri et de seaux à compost de 10 litres lors des marchés des vendredis 10 juillet et 14 août.

Vous souhaitez en faire la demande : reduisonsnosdechets@cc-golfedesainttropez.fr

Pour en savoir plus :

<https://www.golfe-sainttropez.fr/vivre-ici/gerer-mes-dechets/compostage/compostage-individuel/>





Afin de renforcer la sécurité de tous, la commune du Rayol-Canadel sur Mer a installé de nouveaux panneaux d'information aux abords des plages.

Prévention des risques : Des panneaux « Tsunami » pour mieux informer



Ces dispositifs sensibilisent au risque de Tsunami, un phénomène rare en Méditerranée mais qui nécessite d'être connu. Ils permettent à chacun d'identifier rapidement les bons réflexes à adopter.

Les panneaux indiquent clairement les chemins d'évacuation à emprunter pour rejoindre des zones sécurisées en hauteur, ainsi que les différents points de regroupement prévus sur la commune.

En période estivale, où la fréquentation est importante, ces repères visuels sont essentiels

pour garantir une réaction rapide et efficace en cas d'alerte. En complément, la mairie organise régulièrement des exercices de simulation en interne afin de tester les procédures du Plan Communal de Sauvegarde et d'améliorer en permanence la préparation des équipes communales.

La commune invite chacun à prendre le temps de repérer ces informations : être informé, c'est déjà être protégé.



Rejoignez la Réserve Communale de Sécurité Civile !



Les bénévoles de la Réserve Communale en renfort lors des inondations au Lavandou en mai 2025

Si vous souhaitez vous impliquer davantage et contribuer activement à la protection de notre commune, vous pouvez aussi rejoindre la Réserve Communale de Sécurité Civile.

Cette équipe de bénévoles intervient en soutien aux services de secours lors d'événements exceptionnels, mais aussi pour accompagner et protéger les habitants les plus vulnérables tout au long de l'année.

Comment faire ?

Remplissez le formulaire ici : <https://forms.gle/n4QfCoJiYL91ehXg7>



Merci pour votre engagement et votre solidarité envers notre communauté !

Ensemble, soyons prêts à faire face aux imprévus !

Des bénévoles engagés pour la sécurité de tous

La réserve communale du Rayol-Canadel sur Mer compte aujourd'hui 24 membres, tous bénévoles et engagés au service de la sécurité de la population.

Leurs missions sont variées et s'appuient sur une formation régulière : exercices de simulation Tsunami, formation à l'utilisation des radios, apprentissage des gestes de

premiers secours avec obtention du PSC1, ainsi que des repérages sur le terrain des points d'évacuation.

Très investis, une majorité des membres participent activement aux différentes séances et prennent pleinement à cœur leur rôle au sein de la commune.

La réserve s'implique également lors d'événements réels : deux de ses membres sont ainsi intervenus en renfort lors des inondations du 20 mai 2025 au Lavandou.

À l'avenir, de nouvelles actions sont prévues, notamment autour du risque incendie et de l'organisation des dispositifs d'accueil d'urgence.

Par leur engagement, ces bénévoles contribuent activement à la prévention des risques et à la protection de tous.





La bataille contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) est lancée !

Le préfet du Var a présenté les nouvelles actions de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes, la fourmi électrique, la cochenille-tortue du pin et le crabe bleu.

À la demande des services locaux de l'État, les ministères de la Transition Écologique et de l'Agriculture viennent d'autoriser l'utilisation de deux produits permettant de lutter contre les fourmis électriques et la cochenille tortue du pin.

Ces actions ont été mises au point dans le cadre d'un comité de pilotage inédit, associant les services de l'État, les collectivités territoriales, les opérateurs et des scientifiques. Il sera régulièrement convoqué par le préfet pour faire le point sur les actions engagées et les résultats obtenus.

Vous aussi, vous pouvez agir. Parlez-en avec vos prestataires « espaces verts » afin de partager les bons gestes et les contacts utiles pour éviter leur propagation. La mairie a déjà communiqué auprès d'une soixantaine d'entre eux afin de les sensibiliser et de les informer.

Informez-vous, protégez-vous !

Des flyers d'information pour le grand public

- Pour partager le plus largement possible la connaissance sur ces 4 espèces et diffuser des consignes claires sur les conduites à tenir pour limiter leur propagation (gestes de prévention, contacts utiles...), des flyers d'information grand public ont été réalisés par la préfecture du Var que chacun peut télécharger ci-dessous.

La fourmi électrique :

- <https://www.var.gouv.fr/content/telechargement/45851/298910/file/Flyers%20A5%20fourmi%20V7.pdf>

Le frelon asiatique :

- <https://www.var.gouv.fr/content/telechargement/45853/298919/file/Flyers%20A5%20frelon%20V6.pdf>

La cochenille tortue du pin :

- <https://www.var.gouv.fr/content/telechargement/45882/299068/file/Flyers%20A5%20cochenille%20VD.pdf>

Le crabe bleu :

- <https://www.var.gouv.fr/content/telechargement/45888/299096/file/Affiche%20crabe%20bleu.pdf>



CADRE DE VIE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Une nouvelle équipe municipale pour le Rayol-Canadel sur Mer

À l'issue des élections municipales du 15 mars 2026, la liste « PARTAGEONS L'AVENIR ! », conduite par Madame Nathalie GIRAUD, a remporté les suffrages des électeurs.

À la suite de ce scrutin, le Conseil Municipal a élu Madame Nathalie GIRAUD en qualité de Maire du Rayol-Canadel sur Mer. Elle est entourée d'une équipe composée de quatre adjoints (Julien BENVENUTI, Sereine MAUBORGNE, Jean-Charles VINCENT et Laurence CHABAL) et de deux conseillers délégués (Joseph CHAFEY et Jérôme ROPELÉ).

Le conseil municipal est également constitué de conseillers engagés au service de la commune : Maryse NAUDIN, Jean SARAZIN, Jean-Luc PLATEAU, Régine SANTUCCI, Cécile ORHON, Françoise BONNEFOY, Bettina de PONFILLY et Thierry PAUCHET.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 27 mars 2026, les différentes commissions municipales ont été constituées. Celles-ci couvrent les principaux domaines d'action de la commune : travaux et voirie, urbanisme, environnement et plages, affaires sociales et jeunesse, culture et tourisme, finances, communication ou encore sécurité.

Nomination des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Élus :

Sereine MAUBORGNE
Maryse NAUDIN
Jean-Luc PLATEAU
Jean SARAZIN

Personnes extérieures :

Eric ADAM
Pascale BERTHO
Evelyne MONHARD
Muriel MULLER

Retrouvez la liste complète des commissions dans la délibération du 27 mars 2026 :

https://www.rayol-canadel.fr/photo/img/mairie/CM_DU_27_03_2026_-_Deliberations_visées.pdf



Cette nouvelle équipe municipale s'inscrit dans une dynamique de travail collectif, au service du développement et de la qualité de vie au Rayol-Canadel sur Mer.



Le nouveau Conseil Municipal au complet

Fin du réseau cuivre : passez à la fibre optique

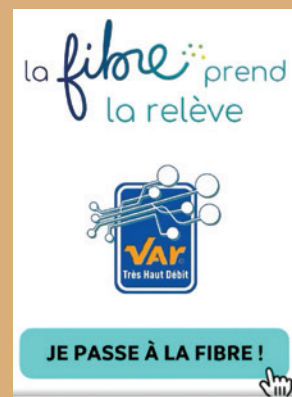
Le réseau cuivre, utilisé pour l'ADSL et le téléphone fixe, sera progressivement fermé partout en France au profit de la fibre optique.

Tous les logements, entreprises et bâtiments publics sont concernés. Pour éviter toute coupure, il est recommandé d'anticiper le passage à la fibre : vérifiez l'éligibilité de votre logement, choisissez votre opérateur, puis programmez l'installation avec un technicien.

Au Rayol-Canadel sur Mer, la date de coupure n'est pas encore fixée. Elle interviendra entre le 31 janvier 2027 et le 31 janvier 2030, sous réserve des critères définis par l'ARCEP.

La fibre est désormais disponible sur 97% du territoire communal et poursuit son développement.

Testez dès maintenant l'éligibilité de votre domicile :
vartreshautdebit.fr



Respecter les espaces sans tabac, c'est contribuer à protéger la santé de chacun

Depuis le 1er juillet 2025, l'interdiction de fumer s'étend à de nombreux espaces publics extérieurs, dans le cadre d'une politique nationale renforcée de lutte contre le tabac et de protection des plus jeunes.

Sont désormais concernés : les parcs et jardins publics, les plages, les abribus, les abords des établissements scolaires, ainsi que les espaces proches des équipements sportifs, culturels et de loisirs.

Dans cette optique, la commune a procédé à l'installation de panneaux d'interdiction de fumer, notamment aux abords des plages ainsi qu'à l'école Lou Calen, afin de rendre cette réglementation visible et pleinement respectée.

Cette mesure vise à réduire l'exposition des enfants et adolescents au tabac, à prévenir les addictions et à favoriser des environnements plus sains pour tous.

Elle s'inscrit dans un ensemble d'actions plus larges, incluant notamment l'encadrement renforcé des produits de vapotage et l'interdiction des cigarettes électroniques jetables (« puffs »).

Au-delà de la réglementation, il s'agit d'un enjeu de santé publique majeur : le tabac reste responsable de 75 000 décès chaque année en France.



CADRE DE VIE

LES TRAVAUX EN COURS OU RÉALISÉS AU P



PAULETTE GOLA
> Projet de construction de 6 logements communaux



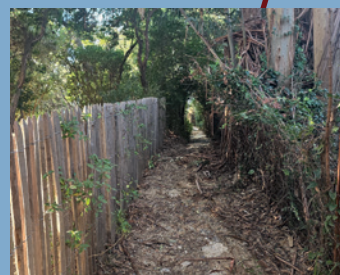
SALLE DES FÊTES
> Remplacement des baies vitrées, des rideaux de scène et fond de scène ainsi que des projecteurs



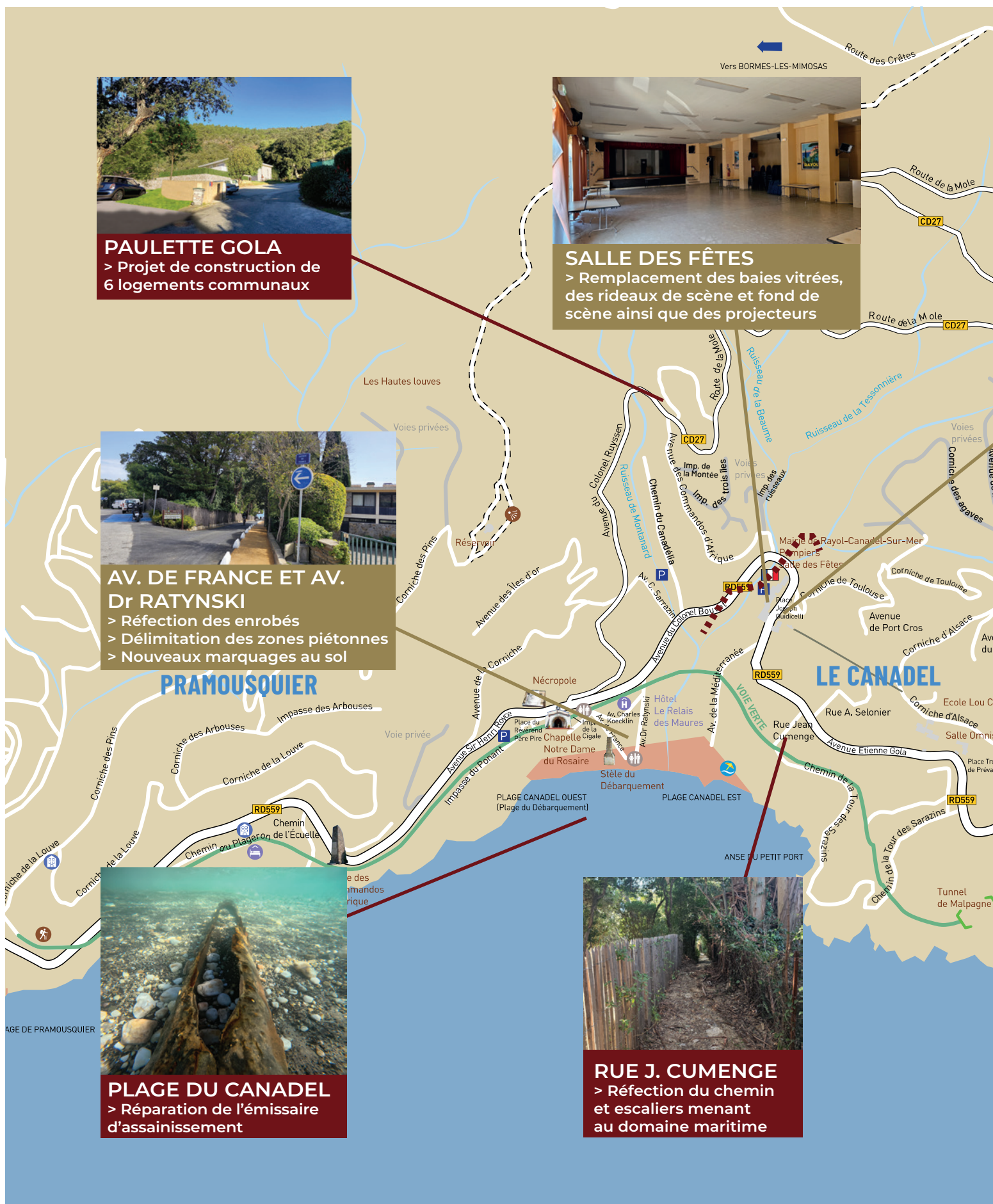
AV. DE FRANCE ET AV. Dr RATYNSKI
> Réfection des enrobés
> Délimitation des zones piétonnes
> Nouveaux marquages au sol



PLAGE DU CANADEL
> Réparation de l'émissaire d'assainissement



RUE J. CUMENGE
> Réfection du chemin et escaliers menant au domaine maritime



RAYOL-CANADEL



TRAVAUX FINIS

TRAVAUX PRÉVUS EN 2026



PARKING DE LA MAIRIE
> Réfection de l'étanchéité
> Reprise du vide sanitaire (parking/salle des fêtes)



ILLUMINATIONS DE NOËL
> Installation de nouvelles décorations au niveau de la place Goy et de la chapelle du Canadel



CANALISATIONS AEP
> Renouvellement des canalisations de l'Alimentation en Eau Potable (Réservoir + corn. Toulon, Parin, Nancy)



ARRIÈRE PLAGE DU RAYOL
> Aménagement d'une terrasse en bois au-dessus des garages



PLAGE DU RAYOL
> Réfection du mur de soutènement Jardins du Bailli
> Réhabilitation de la vigie

CADRE DE VIE

Des travaux de voirie ont récemment été réalisés sur l'avenue de France et l'avenue Ratynski afin d'améliorer la sécurité et le partage de l'espace public.

Des aménagements de voirie pour plus de sécurité et de confort

Au niveau de l'avenue de France et avenue Ratynski, les revêtements ont été entièrement refaits, avec une teinte différenciée pour les cheminements piétons, permettant une meilleure lisibilité des espaces pour tous les usagers.

Des bordures ont également été installées pour bien délimiter les zones piétonnes et les voies de circulation. Celles-ci sont recouvertes de pâte de verre, un matériau qui capte la lumière

et scintille dans les phares des véhicules, renforçant ainsi la visibilité de nuit.

Le marquage au sol a été repris pour plus de clarté et de sécurité, et les appuis vélos ont été réinstallés afin d'encourager les mobilités douces.

Ces aménagements participent à rendre ces axes plus sûrs, plus lisibles et plus agréables à utiliser au quotidien.



L'avenue de France



L'avenue Ratynski



URBANISME

Une nouvelle loi, dite « loi HUWART », est entrée en vigueur fin novembre 2025 et apporte plusieurs évolutions importantes en matière d'urbanisme

L'objectif : simplifier certaines démarches et faciliter les projets, tout en maintenant les exigences essentielles.

Première évolution : les délais de recours contre une décision d'urbanisme sont désormais raccourcis.

Le délai pour former un recours gracieux est de 1 mois et non plus 2 mois. Le délai de 2 mois de recours contentieux n'est plus prorogé par le recours gracieux. Et l'absence de réponse de l'administration pendant deux mois suite à la réception de ce dernier vaut refus.

Autre évolution importante : lorsqu'un permis de construire ou d'aménager fait l'objet d'un permis modificatif, les nouvelles règles d'urbanisme ne pourront plus remettre en cause le projet

pendant trois ans, à condition que les travaux aient commencé. Seules des raisons liées à la sécurité ou à la salubrité publique pourront justifier de nouvelles prescriptions.

Ces mesures visent à faciliter les projets des particuliers tout en garantissant un cadre cohérent et sécurisé pour l'aménagement du territoire.

Pour en savoir plus :

LOI n° 2025-1129 du 26 novembre 2025 de simplification du droit de l'urbanisme et du logement

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052857880>



Prolongation des délais de validité des autorisations

Un nouveau décret entré en vigueur fin mai 2025 prolonge la durée de validité de certaines autorisations d'urbanisme. Cette mesure vise à tenir compte des difficultés rencontrées ces dernières années et à sécuriser les projets en cours.

Concrètement, les permis de construire, d'aménager, les décisions de non opposition ou de démolir délivrés entre le 1er janvier 2021 et le 27 mai 2022 bénéficient d'une prolongation automatique d'un an.

Pour les autorisations délivrées entre le 28 mai 2022 et le 28 mai 2024, la durée de validité est désormais portée à 5 ans. À l'issue de cette période, aucune

prolongation supplémentaire ne pourra être accordée.

Les autorisations liées à l'exploitation commerciale sont également concernées : celles délivrées sur cette même période sont prolongées de deux ans.

Ces dispositions permettent aux porteurs de projets de disposer de délais plus adaptés pour engager leurs travaux, dans un contexte économique et technique parfois contraint.

Pour les autorisations délivrées après le 28 mai 2024, les durées de validité restent identiques aux durées en vigueur avant le 1er janvier 2021.

Un carnaval haut en couleur à l'école Lou Calen

Le mardi 7 avril, l'école Lou Calen a célébré son carnaval dans une ambiance festive et joyeuse. Enfants, enseignants et (presque) tous les parents ont participé avec enthousiasme, rivalisant de créativité dans leurs déguisements.

Moment fort de la journée, le traditionnel jugement du Caramentran a rassemblé petits et grands. Accusé d'être à l'origine de tous les malheurs de l'année, ce personnage emblématique du



carnaval a été condamné puis brûlé, dans le respect de la tradition.

Cette année, le Caramentran s'inspirait de Cornebidouille, la méchante sorcière tirée de l'univers créé par Pierre Bertrand et Magali Bonniol. Cornebidouille est une sorcière qui a pour mission de terroriser les enfants qui ne veulent pas manger leur soupe.

La journée s'est poursuivie dans la convivialité autour d'un goûter préparé par les parents d'élèves, clôturant ce moment de partage et de bonne humeur.

Une garderie périscolaire **renforcée** pour **mieux accompagner** les familles

Afin de mieux répondre aux besoins des familles, la commune a fait évoluer l'organisation du service de garderie périscolaire depuis le 27 avril 2026.

Désormais, les enfants peuvent être accueillis le matin de 7h30 à 9h, en complément de la garderie du soir maintenue de 16h30 à 18h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Ce service est assuré par des agents communaux qualifiés, titulaires du BAFA, du BAFD ou d'un CAP Petite Enfance, garantissant un accueil adapté et de qualité.

Dans le même temps, le transport scolaire a été supprimé à compter du 27 avril 2026.

Afin d'accompagner cette nouvelle organisation, la commune a choisi de rendre le service de garderie gratuit jusqu'aux vacances d'été, dans le cadre d'une période d'essai permettant d'évaluer les besoins et la fréquentation.

Cette évolution répond à une attente de plusieurs familles et devrait permettre le retour de nouveaux enfants à l'école Lou Calen dès la prochaine rentrée scolaire, contribuant ainsi au dynamisme et à la vitalité de l'école communale.

La participation et l'implication des familles seront essentielles pour accompagner durablement ce nouveau fonctionnement.

Un été animé au centre de loisirs du Rayol-Canadel

Comme chaque année, le centre de loisirs du Rayol-Canadel accueillera les enfants du 6 juillet au 7 août pour une nouvelle saison placée sous le signe de la découverte et du plaisir.

Ouvert aux enfants de 3 à 12 ans, ce service communal, créé en 2002, propose un programme varié mêlant activités ludiques, sportives et éducatives, dans un environnement naturel privilégié.

Le centre accueille en priorité les enfants scolarisés à l'école Lou Calen. Selon les disponibilités, les enfants et petits-enfants des résidents de la commune peuvent également en bénéficier. Les inscriptions sont à la semaine.

Jeux en extérieur, ateliers créatifs et moments de découverte rythmeront l'été des plus jeunes.

Parallèlement, la commune poursuit son engagement en faveur des jeunes générations avec le lancement d'un programme de rénovation énergétique de l'école Lou Calen, dans le cadre du dispositif EduRénov. Ce projet permettra d'améliorer le confort des élèves et des équipes pédagogiques tout en réduisant les consommations énergétiques du bâtiment.



ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS



Club Rencontres et Amitiés : Créer du lien au Rayol-Canadel

L'association Club Rencontres et Amitiés propose un espace chaleureux dédié aux échanges, à la convivialité et aux nouvelles rencontres.

Ouverte à tous, quel que soit l'âge, résidents comme non-résidents, elle rassemble aujourd'hui 83 membres autour d'activités variées : déjeuners, goûters à thème, sorties culturelles, excursions ou encore voyages.

Ces derniers mois, les adhérents ont participé, entre autres, à une excursion à Marseille avec déjeuner, une journée au Pradet comprenant la visite du musée de Cap Garonne et du Domaine de la Dominette (élevage d'escargots), également accompagnée d'un déjeuner ou encore une conférence consacrée à « La mémoire, un jeu d'enfant ».

D'ici la fin de l'année, plusieurs sorties sont prévues : une excursion à Quinson avec la découverte du musée de la Préhistoire et du village de Cotignac, mais aussi un spectacle au Zénith de Toulon, une visite en Italie etc...



Autant d'occasions de partager des moments agréables et de tisser des liens dans une ambiance conviviale. Le programme, riche et varié, séduit un public toujours plus nombreux.

Pour rejoindre l'association :

Elisabeth Lombard

06 77 91 05 91

rencontresetamitiesrayol@gmail.com

Exprimez vous avec l'Atelier de Peinture

Créé en 2001, l'Atelier de Peinture du Rayol-Canadel sur Mer rassemble aujourd'hui 36 adhérents autour d'une passion commune : l'expression artistique.

Les séances se déroulent chaque mardi à la Salle des Fêtes de la mairie, de 9h à 12h puis de 14h à 17h, dans une ambiance conviviale et propice à la créativité.

Animé en alternance par Franck Paglieri et Audrey Gautier, deux professeurs expérimentés, l'atelier accueille aussi bien les débutants que les peintres confirmés. Chacun peut y développer sa pratique, progresser à son rythme ou explorer de nouvelles techniques.

Association du DOMAINE du RAYOL (ADORA) : 35 ans d'engagement

Créée en 1989, à la suite de l'acquisition du Domaine du Rayol par le Conservatoire du littoral, l'ADORA assure depuis la gestion et la mise en valeur de ce site exceptionnel. Ce partenariat, encadré par une convention d'objectifs régulièrement renouvelée, témoigne d'un engagement durable en faveur de la protection et de la transmission de ce patrimoine unique.

En plus de trois décennies, le chemin parcouru est remarquable : plus de 1,8 million de visiteurs accueillis depuis l'ouverture, environ 90.000 chaque année, une équipe de plus de 30 salariés et une ouverture quasi permanente tout au long de l'année.

Le site bénéficie aujourd'hui de plusieurs labels reconnus,

dont « Jardin remarquable », « Qualité Tourisme » ou encore « Esprit Parc national Port-Cros ».

Au cœur de ses missions, l'association œuvre à faire vivre un jardin conçu comme une invitation à comprendre les paysages méditerranéens et les équilibres naturels.

Inspiré par la philosophie de Gilles Clément, ce projet met en lumière la relation entre l'homme et la nature, et la responsabilité de chacun dans sa préservation.

«L'ADORA» développe également une forte dimension pédagogique à travers des visites guidées, des événements, des expositions et des formations, à destination du grand public comme des professionnels.

Ces actions contribuent à sensibiliser les visiteurs aux enjeux environnementaux et à la richesse du littoral méditerranéen.



Visite de Madame la Ministre de la Transition écologique, Madame Monique Barbut, au Domaine du Rayol - Mai 2026

Soutenir l'Association du Domaine du Rayol, c'est participer à un projet engagé, alliant biodiversité, tourisme durable et économie solidaire, tourné vers l'avenir et les générations futures.

Pour en savoir plus :
www.helloasso.com/associations/association-du-domaine-du-rayol



Lieu d'échange et de partage, cet atelier permet à chacun de s'exprimer librement tout en bénéficiant de conseils adaptés.

Pour tout renseignement ou inscription :
atelierdurayol@gmail.com



ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS

Rayol-Canadel – Strande : 10 ans d'amitié en construction



La délégation de Strande reçue en mairie

Afin d'apprendre à mieux se connaître en vue d'un jumelage, la municipalité a accueilli à l'hôtel de ville, dans le cadre de leur première visite officielle, les représentants de la station balnéaire de Strande, située dans la Province de Schleswig-Holstein, au bord de la Baltique dans le nord de l'Allemagne.

municipale Irène Allanson. Les Allemands étaient accompagnés de Christine et Peter Paustian, un couple d'habitants du Rayol et de Strande, qui a beaucoup participé aux démarches sur place et à Strande et qui font partie du groupe de travail allemand. Dans la journée, après l'arri-



Il y a tout juste 10 ans, en mars 2016, débutaient les premiers échanges entre le Rayol-Canadel sur Mer et la commune allemande de Strande, avec pour objectif de mieux se connaître en vue d'un futur jumelage.

À cette occasion, la municipalité du Rayol-Canadel sur Mer avait accueilli à l'hôtel de ville une délégation officielle venue de Strande, station balnéaire située dans la province de Schleswig-Holstein, au bord de la mer Baltique, dans le nord de l'Allemagne.

La délégation était conduite par le comte Nikolaus zu Reventlow, chargé du groupe de travail sur le jumelage à la demande du maire de Strande, Holger Klink. Ces premiers échanges avaient été rendus possibles grâce aux liens établis avec le comité consultatif du Rayol, présidé par la conseillère municipale

Irène Allanson. Les visiteurs étaient également accompagnés de Christine et Peter Paustian, résidents à la fois au Rayol et à Strande, qui ont largement contribué à faciliter les contacts et les démarches entre les deux communes.

Cette première rencontre s'était articulée autour de moments d'échange et de découverte, avec notamment une visite du Domaine du Rayol et un déjeuner convivial, suivis de réunions de travail et d'une découverte des sites emblématiques du village.

Pour contacter l'association Rayol-Europe : raeu@orange.fr

Échanges de jeunes : une semaine de partage entre le Rayol-Canadel et Strande



Dans le cadre des échanges annuels entre le Rayol-Canadel sur Mer et la commune allemande de Strande, l'association RAYOL-EUROPE a organisé une semaine d'activités du 4 au 11 juillet 2026.

12 adolescents, 6 Rayolais et 6 Strandéens, ont été accueillis au camping de Pramousquier, dans un cadre propice à la vie en groupe. Encadrés par un moniteur et un adulte bénévole présents en continu, ils ont partagé hébergement

et activités, favorisant ainsi les échanges culturels.

L'objectif de ce séjour était de renforcer les liens entre les jeunes, d'encourager le vivre ensemble et de les impliquer dans la vie quotidienne du groupe : organisation des repas, jeux collectifs, découverte de la langue et de la culture de chacun.

Le programme, riche et varié, prévoyait notamment une croisière vers Port-Cros et Porquerolles, la découverte du

vieux Hyères, la visite du musée de Bormes-les-Mimosas, du Domaine du Rayol, ainsi qu'une immersion à Saint-Tropez et des activités ludiques comme un « escape game ».

Ce projet a été financé par l'association Rayol-Europe, avec le soutien de la commune et, sous réserve, de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), illustrant l'engagement du territoire en faveur de l'ouverture européenne et de la jeunesse.

Le CCAS, un acteur de proximité au service des habitants

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Rayol-Canadel sur Mer joue un rôle essentiel d'écoute, d'accompagnement et de solidarité auprès des habitants de la commune.

Parmi ses missions principales, le CCAS assure une veille attentive auprès des personnes les plus vulnérables, notamment les personnes âgées, isolées ou en difficulté, afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de besoin.

Tout au long de l'année, le CCAS accompagne les habitants dans différentes démarches et participe activement au maintien du lien social au sein de la commune.

Cette vigilance est l'affaire de tous : si vous remarquez une personne en difficulté ou isolée, n'hésitez pas à en informer le CCAS afin qu'un accompagnement puisse être proposé si nécessaire.

Des représentants ont été désignés pour siéger au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), confirmant l'attention portée aux actions sociales (Sereine MAUBORGNE – vice-présidente - et Maryse NAUDIN – vice-présidente déléguée).



Par son action de proximité, le CCAS contribue à renforcer la solidarité et l'attention portée à chacun.

Pour contacter le CCAS :
population@rayol-canadel.fr

Vous partez en vacances et souhaitez sécuriser votre domicile pendant votre absence ?

« Opération Tranquillité Vacances » : partez l'esprit léger

La commune du Rayol-Canadel sur Mer vous propose l'Opération Tranquillité Vacances, un service gratuit assuré par la police municipale.

Pour en bénéficier, il vous suffit de remplir un formulaire disponible en mairie ou

téléchargeable sur le site de la commune. Vous pourrez y indiquer vos dates d'absence ainsi que les coordonnées des personnes de confiance pouvant intervenir si nécessaire.

Durant votre absence, la police municipale effectue des

rondes régulières aux abords de votre domicile. Chaque passage est signalé par un avis mentionnant la date et l'heure, ainsi que toute observation éventuelle.

Pour une efficacité optimale, il est conseillé de fournir un maximum d'informations utiles, notamment des contacts locaux en cas de besoin.

Avec l'Opération Tranquillité Vacances, partez sereinement : votre domicile reste surveillé pendant votre absence.

www.rayol-canadel.fr/photo/img/actualites/Formulaire-OTV.pdf



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Rénovation énergétique de votre logement : bénéficiez d'un accompagnement gratuit

Pour les habitants du territoire qui ont un projet de rénovation énergétique de leur logement, la Communauté de Communes Golfe de Saint-Tropez a confié à SOLIHA Var une mission de conseils techniques et financiers.

Des conseillers répondront à toutes vos questions techniques et juridiques sur les travaux pertinents (isolation, chauffage, ventilation, énergies renouvelables,...), le choix des matériaux, le choix des entreprises, les aides financières, l'analyse de devis, etc.

Cet accompagnement est :

- gratuit*
- sans engagement

et vous garantit des conseils neutres et éclairés par des conseillers spécialisés.

**Service 100% financé par la Communauté de communes, qui déploie depuis de nombreuses années une politique volontariste d'intervention publique en matière de transition écologique.*



Contactez SOLIHA VAR

04 49 23 21 96
renovgolfesainttropez@
solihavar.fr

Rendez-vous par téléphone :

Le lundi : 13h30 à 16h30
et du mardi au vendredi :
9h à 12h / 13h30 à 16h30

Et/ou lors d'une permanence à Cogolin :

Tous les 3^e jeudis du mois :
9h30 à 12h30 / 14h
à 16h30
(uniquement sur
rendez-vous)

A graphic with a dark blue background. At the top, it says "ESPACE CONSEIL" in white, followed by "Rénovation énergétique de l'habitat" in a smaller white font. Below this is a photograph of a construction worker in a blue hard hat and plaid shirt, working on a wall covered in yellow insulation. To the right of the photo is a green house icon with a vertical energy efficiency scale on its right side, labeled with letters A through G from top to bottom. The scale is color-coded: A (green), B (light green), C (yellow-green), D (yellow), E (orange), F (red-orange), and G (red). The text "Illustrations : iStock (welcomix, dimendrive)" is written vertically on the left side of the photo.

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
VAR

Golfe
de Saint-Tropez
Territoire d'exception



ÉTAT CIVIL



⇒ Mariages

Ils se sont dit « oui » au Rayol-Canadel sur Mer, entourés de leurs proches et sous le signe de l'amour.

- Stéphane PONGI et Margaux CRUNCHANT – le 20/02/2026
- Julien SIMONEAU et Sabiny RODRIGUEZ – le 09/05/2026
- Louis LALANNE et Chloé LEDUC – le 20/06/2026

⇒ Naissances

Bienvenue aux nouveau-nés qui viennent agrandir les familles et apporter de la joie dans notre commune.

- Mylann SOUSTELLE – le 23/04/2026
- Ismaël LAIB – le 29/04/2026

⇒ Décès

Nous adressons nos pensées les plus sincères aux familles et aux proches des personnes disparues.

- Marie-Josèphe BERNARD – le 11/02/2026
- Bernard PEYTOUR – le 14/04/2026
- Jean LOMBARD – le 04/05/2026
- Jean-Louis LANDRY - le 23/05/2026
- Françoise DURAND - le 12/06/2026
- Denise LECHANT - le 15/06/2026



Félicitations à Julien SIMONEAU et Sabiny RODRIGUEZ



Félicitations à Louis LALANNE et Chloé LEDUC

LES COUPS DE COEUR DES RÉSEAUX SOCIAUX

Pour rester connectés :

 Facebook @rayolcanadel

 Instagram @rayolcanadel.officiel





La Mairie, Rayol-Canadel Sur Mer
Publié par Fabrice Flamand · 8 mai ·

🇫🇷 Ce matin à 9h30, à la Nécropole du Rayol-Canadel sur Mer, s'est déroulée la cérémonie commémorative du 81^e anniversaire de la capitulation du 8 mai 1945.
C... En voir plus

La Mairie, Rayol-Canadel Sur Mer
Publié par Rayol Actus · Le 26 mai à 09:33 ·

🌿 Le Jardin du Rayol à l'honneur lors de la visite de Madame la Ministre de la Transition écologique... En voir plus



La Mairie, Rayol-Canadel Sur Mer
Publié par Rayol Actus · Le 4 juin à 09:15 ·

🌊 02 juin 2026 : Exercice tsunami sur la commune... En voir plus

La Mairie, Rayol-Canadel Sur Mer
il y a environ une semaine

🌟 Une première nocturne réussie au Domaine du Rayol
Le Domaine du Rayol a accueilli sa première soirée nocturne dans une ambiance conviviale et poétique.
Laurence Chabal et Sereine Mauborgne, adjointes, ont participé à ce bel événement et ont été chaleureusement reçues par Madame Sybille Bernard, directrice du Domaine, ainsi que par les bénévoles, dont l'engagement quotidien contribue au rayonnement de ce lieu exceptionnel de notre commune.... Voir plus



2026

AGENDA

*Liste non exhaustive

JUILLET

MERCREDI

8

Conférence sur le thème "Russie/Ukraine, mille ans de concurrence et de falsification mémorielle" par Roger Duchenne - Salle des fêtes - 15h30 - Club Rencontres et Amitiés

LUNDI

13

Festival Soirées romantiques - Concert de musique classique en plein air au Domaine du Rayol : Rodolphe Menguy - 21h

MARDI

14

Arrière-plage du Rayol - Soirée dansante - 21h / Feu d'artifice - 22h30 - Organisée par le Comité des Fêtes



MERCREDI

15

Brocante - Place du Patec - de 8h à 14h

JEUDI

16

Ecoute matinale des oiseaux - Visite libre ou guidée de 8h15 à 8h45 ; sans réservation - Domaine du Rayol

LUNDI

20

Festival Soirées romantiques - Concert de musique classique en plein air au Domaine du Rayol : Geister Duo - 21h

MERCREDI

22

Concours de châteaux de sable - Plage du Canadel - 16h30 - Organisé par le Comité des Fêtes

LUNDI

27

Festival Soirées romantiques - Concert de musique classique en plein air au Domaine du Rayol : Trio Goldberg - 21h

MARDI

28

Tournoi de volley pour les adolescents - Arrière-plage du Rayol - 17h - Organisé par le Comité des Fêtes

AOÛT

LUNDI

3

Festival Soirées romantiques - Concert de musique classique en plein air au Domaine du Rayol : Quatuor Agate - 21h

JEUDI

6

Traversée à la nage du Rayol au Canadel - Départ à 11h - Organisée par le Comité des Fêtes

LUNDI

10

Festival Soirées romantiques - Concert de musique classique en plein air au Domaine du Rayol : Nour Ayadi - 21h

MARDI

11

Brocante - Place du Patec - de 8h à 14h

JEUDI

13

Ecoute matinale des oiseaux - Visite libre ou guidée de 8h15 à 8h45 ; sans réservation - Domaine du Rayol

VENDREDI

14

82^{ème} anniversaire du Débarquement de Provence

SAMEDI

15

Plage du Canadel - Soirée dansante - 21h / Feu d'artifice - 22h - Organisé par le Comité des Fêtes

LUNDI

17

Musique classique - Augustinas Eidukonis interprétera Rachmaninov, Beethoven, Chopin - Église du Rayol - 20h30 - Organisé par Les Amis des Soirées Romantiques

LUNDI

24

Musique classique - Alice Power interprétera Bach, Chopin, Rachmaninov et Tchaïkovski - Église du Rayol - 20h30 - Organisé par Les Amis des Soirées Romantiques

MARDI

25

Cinéma en plein air - Arrière-plage du Rayol - 21h30 - Organisé par le Comité des Fêtes

SEPTEMBRE

JEUDI

10

Les Jeudis de l'Histoire
Thème : Maximilien de Robespierre - Salle des fêtes - 17h

Brocante - Place du Patec - de 8h à 14h

SAMEDI

12

Forum des Associations dans les jardins de la Mairie - 9h - Organisé par le Comité des Fêtes

JEUDI

17

Les Jeudis de l'Histoire - Salle des fêtes - 17h

VENDREDI

18

La visite du jardinier - Visite guidée thématique - 14h (durée 2h) - Domaine du Rayol

SAMEDI / DIMANCHE

19/20

Journées européennes du patrimoine 2026

- Visite guidée : De l'art du jardin à la fabrique du savoir : cent ans d'évolution au Bastidon - Domaine du Rayol

DIMANCHE

20

Randonnée Porquerolles et visite de la fondation CARMIGNAC avec Rand'O Rayol

MERCREDI

23

Musée de la Préhistoire des Gorges du Verdon, et balade à Cotignac (déjeuner inclus) - Club Rencontres et Amitiés

JEUDI

24

Les Jeudis de l'Histoire - Salle des fêtes - 17h

DIMANCHE

27

Banquet dans les jardins de la Mairie - 12h15 - Organisé par le Comité des Fêtes

OCTOBRE

JEUDI

8

Les Jeudis de l'Histoire - Salle des fêtes - 17h

SAMEDI

10

Ciné-club - Salle des fêtes - 20h - Organisé par le Comité des Fêtes

MARDI

13

Visite à Roquebrune sur Argens (déjeuner inclus) - Club Rencontres et Amitiés

JEUDI**15**

Les Jeudis de l'Histoire – Salle des fêtes – 17h

VENDREDI**16**

La visite du jardinier - Visite guidée thématique – 14h (durée 2h) - Domaine du Rayol

SAMEDI / DIMANCHE**17/18**

Mini séjour dans le massif de la Ste Baume - Secteur Ouest - Réservé aux adhérents de Rand'O Rayol

JEUDI**22**

Les Jeudis de l'Histoire – Salle des fêtes – 17h

SAMEDI**24**

Castagnade – Place Goy – 16h - Organisé par le Comité des Fêtes

JEUDI**29**

Les Jeudis de l'Histoire – Salle des fêtes – 17h

SAMEDI**31**

Randonnée secteur Rayol-Cavalaire avec Rand'O Rayol

NOVEMBRE

MERCREDI**4**Découvrir et tester la sophrologie - 1^{ère} séance - Salle des fêtes - Club Rencontres et Amitiés**JEUDI****5**

Les Jeudis de l'Histoire – Salle des fêtes – 17h

DIMANCHE**8**

Ciné-club – Salle des fêtes - 18h - Organisé par le Comité des Fêtes

JEUDI**12**

Les Jeudis de l'Histoire – Salle des fêtes – 17h

VENDREDI**13**Découvrir et tester la sophrologie - 2^{ème} séance - Salle des fêtes - Club Rencontres et Amitiés**DIMANCHE****15**

Randonnée secteur Saint-Tropez avec Rand'O Rayol

MERCREDI**18**

Goûter à thème "Et si on révisait le code de la route ?" - Club Rencontres et Amitiés

JEUDI**19**

Les Jeudis de l'Histoire – Salle des fêtes – 17h

VENDREDI**20**

La visite du jardinier - Visite guidée thématique – 14h (durée 2h) - Domaine du Rayol

DIMANCHE**22**

Ciné-club – Salle des fêtes - 20h - Organisé par le Comité des Fêtes

JEUDI**26**

Les Jeudis de l'Histoire – Salle des fêtes – 17h

DIMANCHE**29**

Randonnée secteur Hyères avec Rand'O Rayol

DÉCEMBRE

JEUDI**3**

Les Jeudis de l'Histoire – Salle des fêtes – 17h

Les Jeudis de l'Histoire

17h00 - Salle des fêtes**SAMEDI / DIMANCHE****5/6**

Journées portes ouvertes et vernissage d'exposition – Domaine du Rayol

JEUDI**10**

Les Jeudis de l'Histoire – Salle des fêtes – 17h

VENDREDI**11**

Marché de Vintimille (en autocar) - Club Rencontres et Amitiés

DIMANCHE**13**

Sortie à la neige raquettes (Gréolières) ou randonnée secteur La Ciotat/Cassis avec Rand'O Rayol

Ciné-club – Salle des fêtes - 18h - Organisé par le Comité des Fêtes

MERCREDI**16**

Goûter à thème - Salle des fêtes - Club Rencontres et Amitiés

JEUDI**17**

Les Jeudis de l'Histoire – Salle des fêtes – 17h

VENDREDI**18**

La visite du jardinier - Visite guidée thématique – 14h (durée 2h) - Domaine du Rayol

ÉVÈNEMENTS DOMAINE DU RAYOL

DU 6 JUIN AU 20 SEPTEMBRE

« Le Paysage de Gloria », une proposition du duo Hopla formé par la plasticienne Vanina Langer et l'artiste culinaire Magali Wehrung

DU 3 OCTOBRE AU 29 NOVEMBRE

Avec « Prendre le fruit par le noyau », Pauline Beck explore la graine comme origine du vivant, mêlant observation scientifique et langage poétique

DU 5 DÉCEMBRE À MI-MARS 2027

Avec « Cache Cache », Makiko Furuishi explore le monde souterrain du mycélium et des réseaux invisibles qui soutiennent les arbres et les plantes du Domaine du Rayol

VISITES GUIDÉES

- Du 01/07 au 31/08 tous les jours de 10h30 à 12h, de 16h à 17h et de 17h30 à 18h30

VISITES NOCTURNES

- Du mercredi 1er au vendredi 3 juillet 2026 de 20h30 à 23h
- Du jeudi 30 juillet au samedi 1er août 2026 de 20h à 22h30
- Du samedi 29 au dimanche 30 août 2026 de 19h30 à 22h

SENTIER MARIN

- Du samedi 13 juin au dimanche 13 septembre 2026
- Durée de l'activité : 2h dont 45 min dans l'eau
- Plusieurs créneaux par jour en juillet et août

LES PIEDS DANS L'EAU

Tous les jours du lundi au vendredi, du 7 juillet au 29 août 2025, à 10h.

Durée : 1h30 environ



COMMUNE DU RAYOL-CANADEL SUR MER

Restons connectés !

Carnets du Rayol - Canadel - Pramousquier
le magazine municipal
La page Facebook
Le compte Instagram
Le site internet

Où trouver Carnets du Rayol - Canadel - Pramousquier ?

Dans la boîte aux lettres des Rayolais
Dans les établissements publics de la commune :
Mairie, Office de Tourisme
Dans les commerces du village
En téléchargement et consultation sur le site internet
de la commune : www.rayol-canadel.fr